



RETOUR DE MATERIEL INFORMATIQUE

Par **AJC**, le **14/05/2009** à **18:12**

Bonjour,
ayant fait l'acquisition chez Darty d'un ordinateur dont je me suis aperçu qu'il ne convenait pas à ce que je cherchais. sur internet je trouve exactement celui qui me convient mais Darty ne peut pas acquérir ce matériel; Je demande donc de transformer mon avoir en un remboursement que j'ai payer en espèces au comptant.
Darty refuse de me rembourser...que puis faire pour obtenir ce remboursement

merci

Par **ardendu56**, le **14/05/2009** à **18:18**

AJC, bonjour

Vous ne pouvez tenter que l'amiable, Darty est dans ses droits.
Désolée pour vous.

Par **AJC**, le **14/05/2009** à **18:39**

MERCI

Donc nous avons le droit de retourner le matériel mais aucun droit d'être remboursé..?
pourtant les magasins Auchan le font couramment.

En tout cas ce n'est pas très commercial de leur part.
merci pour votre réponse